



# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 18/11/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 12.11.2024, s'est réuni en séance ordinaire le 18 novembre 2024 à 18h00, à la mairie de BEINE-NAUROY, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

*Etaient présents :* Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine DE PREMONVILLE, Mr Antonio ANTUNES, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Laurent LUX, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Lola HATTAT, Mr Benjamin VERZEAUX.

*Absents excusés ayant donné procuration :* Mme MIGEON a donné procuration à Mr VERZEAUX, Mme PIERROT a donné procuration à Mme GAVEAU.

*Secrétaire de séance :* Mr MICHAUX

## DÉLIBÉRATIONS PRISES

### **1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 9 septembre 2024.

### **2- ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF DE PRÉVOYANCE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LES AGENTS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les collectivités sont obligées de souscrire à un contrat de prévoyance pour couvrir le salaire des agents en cas d'arrêt maladie.

Le Centre de Gestion de la Marne propose une adhésion à un contrat collectif pour les communes de la Marne, avec des prix négociés et attractifs.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'y souscrire.

### **3- LIVRES OFFERTS AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du renouvellement par la mairie de son dispositif local du pass-culture pour tous les enfants de l'école avec l'achat de livres. En accord avec les enseignants, il s'agit d'un abonnement à l'Ecole des Loisirs pour 3 classes, et une sélection de livres chez Lire Demain pour 2 classes. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le renouvellement de ce pass culture.

Pour 2025 il est proposé de mettre à disposition les livres dès la rentrée avec une formule disponible en bibliothèque.

### **4- PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA CUGR POUR L'ANNÉE 2023**

Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2023, le conseil municipal à l'unanimité prend acte de la communication de ce rapport et l'approuve.

Monsieur le Maire évoque particulièrement le projet de développement économique porté par la CUGR avec la création d'une nouvelle ZAC qui sera dédiée à la bioéconomie sur les communes de Pomacle, Bazancourt et Boulton sur Suippes.

## **5- NOUVELLE CONVENTION DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE « CULTURE & VOUS »**

Madame Sauvageot, Adjointe au Maire, informe le conseil municipal que la convention signée avec le réseau des bibliothèques « Culture & Vous » n'a pas été revue depuis 2015.

Cette convention vise principalement à augmenter la participation financière des communes afférentes, à savoir 3 900 € / an à partir de 2025, soit une hausse de 30%.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de cette nouvelle convention.

## **6- NOUVEAU BAIL ATC / PYLÔNE DE TÉLÉPHONIE**

Monsieur Michaux, 1<sup>er</sup> Adjoint, informe les conseillers qu'il a eu plusieurs échanges et réunions avec les sociétés ATC et VALOCIME concernant la mise en concurrence des services de téléphonie mobile. La société ATC est retenue pour le nouveau bail lié à l'opérateur Orange. Le nouveau contrat permet un réalignement du loyer sur les mêmes bases que celui de SFR, dont la mise en service du nouveau pylône de devrait plus tarder.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce nouveau bail.

## **7- AVENANT PORTANT RÉSILIATION DE LA MISE A DISPOSITION DU LOCAL POMPIERS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à l'issue de la démolition des anciens ateliers municipaux, la commune doit dénoncer la mise à disposition du local Freulet au Grand Reims pour la compétence pompiers.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le corps intercommunal des sapeurs-pompiers du Grand Reims sera intégré au corps départemental des sapeurs-pompiers de la Marne. Une nouvelle convention avec le SDIS sera donc signée au 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les nouveaux locaux.

## **8- DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025**

Madame Sauvageot, Adjointe aux finances, fait une présentation de tableaux d'analyse financière de la commune réalisés en lien avec le comptable public. Il fait état d'une gestion saine et maîtrisée avec un taux d'épargne net qui a progressé de 5,52 % en 6 ans et un endettement très faible.

Monsieur Antunes, Adjoint aux travaux, présente le projet d'aménagement du terrain multisports qui comporte : une piste de pumptrack, un terrain de padel, des terrains de pétanque, la modernisation du terrain de football, la réalisation d'un aménagement touristique et d'observation du Mont de Berru. Est à l'étude également la réalisation de bâtiments pour des vestiaires, un espace de convivialité pour les manifestations municipales et un point de vue en hauteur.

Cette présentation a été suivie d'un débat entre membres du conseil sur cet avant-projet dont les contours financiers et le phasage restent à affiner compte tenu de l'enveloppe globale des travaux. Avant même les réponses sur les subventions de la FFF et de la Région (prévues début 2025), le projet bénéficie d'un subventionnement de 50 %.

## 9- LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'éco-organisme CITEO (par le biais du Grand Reims) propose aux communes une convention pour initier des démarches de lutte contre les déchets abandonnés en leur proposant des soutiens financiers pour mener des actions.

CITEO a accepté que le Grand Reims porte, au nom des communes qui le souhaitent, cette convention de soutien de lutte contre les déchets abandonnés, par l'intermédiaire d'une convention de groupement.

La Communauté Urbaine du Grand Reims a donc créé une brigade environnementale avec deux gardes champêtres dont la mission est d'accompagner les communes sur les problèmes des déchets sauvages.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion à cette convention.

Madame Gaveau, conseillère, en profite pour rappeler les actions « nettoyons la nature » et propose que cette action soit reconduite à Beine-Nauroy au printemps 2025.

### POINTS DIVERS (non délibératifs)

#### - PANNEAU POCKET +

L'outil de communication Panneau Pocket proposé par la mairie fonctionne très bien. Une version plus complète et interactive a été proposée. Le conseil municipal est favorable et cette application sera mise en service très prochainement.

#### - CENTRE D'EXPÉRIMENTATION ATOMIQUE DE MORONVILLIERS

Suite à la diffusion du film « Polygone » relatif au CEA de Moronvilliers, Monsieur le Maire informe de son initiative d'écrire au Premier Ministre sur la question : Quand l'Etat va-t-il dépolluer ce site militaire dont la fin d'activité remonte à plus de 12 ans ?

#### Dates à retenir :

- 29 novembre : Inauguration VILLAGE de NÖEL à 19h00 – Exposition PHOTOS par l'association PLANETICA, dans l'église
- 1<sup>er</sup> décembre : REPAS DES AÎNÉS
- 2 décembre : BUS FRANCE SERVICES à 13h30, place de la mairie
- 14 décembre : Distribution des COLIS des AÎNÉS
- 14 et 15 décembre : TÉLÉTHON à la salle polyvalente, organisé par le CAB

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Aurélien MICHAUX



Le Maire,

Romain BONHOMME



*L'ensemble du conseil municipal ainsi que les agents  
vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !*

